

■ **Le Bourg-Ville Sàrl**, à Martigny, CH-621.4.007.588-1, Av. du Grand-St-Bernard 40a, 1920 Martigny, nouvelle société à responsabilité limitée. Date des statuts: 24. 04. 2008. But: exploitation d'un café-restaurant (cf statuts). Capital social: CHF 20'000.-. Faits qualifiés: apports en nature et reprise de biens: selon convention du 18.04.2008, sont apportés à la société, selon bilan arrêté au 31.12.2007, les actifs et les passifs de la société en nom collectif 'Claudia et Ludovic Tomare', à Martigny (CH- 621.2.006.769-0); les actifs s'élevant à CHF 82'382.- et les passifs à l'égard des tiers à CHF 43'413.-, l'actif net est de CHF 38'969.-. Apport accepté pour ce prix en échange duquel sont remises aux apporteurs les deux parts sociales qui constituent le capital, le solde de CHF 18'969.- étant inscrit au passif du bilan en leur faveur. Prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou d'emption: selon statuts. Organe de publication: FOSC. Communications de la société aux associés par écrit ou par courriel. Selon déclaration de l'associé-gérant du 24.04.2008, la société n'est pas soumise à une révision ordinaire et renonce à une révision restreinte. Personnes inscrites: Tomare, Ludovic, de Bourg-Saint-Pierre, à Martigny, associé et gérant, avec signature individuelle, pour une part sociale de CHF 10'000.-; Tomare née Schmucki, Claudia, de Rieden et Bourg-Saint-Pierre, à Martigny, associée, sans droit de signature, pour une part sociale de CHF 10'000.-.

Registre journalier no 644 du 05.05.2008
(04468880 / CH-621.4.007.588-1)